

le 1^{er} avril 2015

Déclaration liminaire des représentants des personnels au CTL

Monsieur le président du CTL de Vendée,

L'année 2015 a fort mal commencé. La crise sociale n'a jamais été aussi forte et pourtant le gouvernement n'entend pas modifier sa trajectoire et nous envoie, toutes et tous, dans le mur de l'austérité. Solidaires Finances Publiques n'accepte pas cette logique infernale et mortifère.

La Fonction Publique est confrontée aujourd'hui à un vaste champ de réformes qui, par son manque de visibilité, encourage l'inquiétude et les pertes de repères.

Le sentiment est que l'objectif principal demeure, encore, de faire des économies sur le dos des services publics et des fonctionnaires:

- Depuis 5 ans les salaires sont gelés dans la fonction publique : c'est du jamais vu !
- Depuis 1995, la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires par rapport à l'inflation s'élève à 22%.
- Le gouvernement poursuit sa politique de réduction des effectifs dans les secteurs jugés non prioritaires tels que le ministère des Finances.
- Les services publics s'en trouvent fragilisés et amoindris.

Nous disons STOP à cette régression sociale !

C'est pourquoi la Section Solidaires Finances Publiques de Vendée appelle, dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle, tous les agents de Vendée à se mobiliser, à se mettre en grève et à manifester le 9 avril.

Avant d'aborder les sujets de ce CTL, les représentants de Solidaires Finances Publiques déplorent et dénoncent, une nouvelle fois, la dégradation du dialogue social notamment des conditions d'exercice de nos mandats au sein de notre Direction. L'interprétation "fumeuse" des textes, habitude récurrente à la DGFIP si l'on se réfère à la lecture faite pour le décret sur les ZUS (au bout de 20 ans il n'est appliqué que partiellement et surtout pas dans l'esprit qui a présidé à sa promulgation), ne nous surprend plus, elle nous pousse à réagir. Ainsi, comme nous vous l'avions annoncé, nous allons faire la préparation de ce CTL pendant la séance.

La période et les enjeux, auxquels la DDFiP et les représentants des personnels font face, imposent un bon déroulement du dialogue social et cela devrait être une condition préalable aux futures discussions.

Le refus d'associer en même temps, lors de la réunion du 30 mars sur la phase 2 des travaux des Sables d'Olonne, les agents, les chefs de services et les organisations syndicales est l'illustration de nos propos. Pourquoi ce refus ? Est-ce la preuve d'un double ou triple langage ? Qu'est-ce que les agents et leurs représentants ne peuvent ni entendre ni comprendre ?

Concernant les sujets de ce CTL, et notamment celui de la formation professionnelle, Solidaires Finances Publiques avait dénoncé le déploiement de l'e-formation pour 2014 en alertant l'Administration quant aux difficultés de pouvoir suivre ces formations dans certains services en plateau ou en "petits" postes comptables. A la lecture du bilan de 2014, nous constatons que nous avons malheureusement raison. Non seulement l'absentéisme (abandon en cours de formation) a augmenté de façon exponentielle entre 2013 et 2014 mais il est reconnu que l'e-formation est en inadéquation avec les besoins des agents. Pourquoi l'administration s'entête-t-elle dans cette voie puisque pour 2015 un tiers des formations départementales (31 sur 93) sera assuré en e-formation ? Où est la logique là-dedans ? Si ce n'est de réduire les dépenses.

Puisque nous évoquons les dépenses, le budget alloué pour 2015 est, encore une fois, à la baisse avec notamment une réduction des coûts d'affranchissement envisagée de plus de 60% et une baisse de 21% sur les dépenses de fonctionnement. Cette année encore les services vont devoir se serrer la ceinture et chercher à faire des économies coûte que coûte.

Quant au tableau de Bord de Veille Sociale, dans le bilan du "Heuresthon 2014" (offrez des heures à la pauvre DDFiP qui en a grand besoin) : 2192 heures données, par écrêtements, par les agents à l'Administration, 2873 jours mis dans les CET contre 2100 en 2013. Encore une fois, les représentants de Solidaires Finances Publiques déplorent que faute d'allègement ou de suppressions de missions, ce sont les agents qui pallient les suppressions d'emplois en effectuant toujours plus avec toujours moins de moyens alloués.

Solidaires Finances Publiques regrette qu'en matière de relations professionnelles, il ne soit pas indiqué, comme c'était le cas chaque année, le taux de refus d'entretien professionnel. Notre Direction aurait-elle des choses à cacher ?

Dans les questions diverses, nous réitérons, ici, dans ces propos liminaires, notre demande d'une fiche d'impact pour la réforme des PCE, la situation de nos camarades sur les différents sites n'étant pas encore réglée ainsi qu'une fiche d'impact pour la création du PCRCP, qui doit se faire, suivant la circulaire de Bercy, avant septembre 2016.

Monsieur le Président, mardi dernier nous avons boycotté le CTL parce que nous considérons qu'il y avait un manque de respect envers les organisations syndicales et un manque de dialogue social. Vous nous aviez pourtant dit "bonjour", mais cela ne suffit pas...

Le gouvernement et Bercy nous appelle "les partenaires sociaux" mais savez-vous ce qu'est un partenaire ? Savez-vous ce qu'est un dialogue social ?

Le chemin est encore long avant que nous soyons sur des "accords sociaux"...